

Le café : pendant le blocus continental

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 30

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le café

pendant le blocus continental.

On sait qu'en 1806, Napoléon I^{er} voulant isoler l'Angleterre du continent, la frapper dans sa puissance maritime et la contraindre à restituer les colonies qu'elle avait enlevées à la France, à la Hollande et à l'Espagne, ordonna le fameux *Blocus continental*, par le décret dit de Berlin, de novembre 1806.

Tout commerce avec l'Angleterre était absolument interdit.

Toute marchandise provenant de l'Angleterre ou de ses colonies devait être confisquée, non seulement dans les ports mais à l'intérieur même et chez les négociants qui en seraient dépositaires.

Toute lettre provenant d'Angleterre ou y allant, adressée à un Anglais ou écrite en anglais, devait être arrêtée dans les bureaux de poste et détruite.

Tout Anglais saisi en France ou dans les pays alliés ou soumis, était prisonnier de guerre.

Tout bâtiment ayant seulement touché aux colonies anglaises ou à l'un des ports des trois royaumes ne pourrait aborder aux ports français ou soumis à la France.

Ce décret était non seulement applicable à la France, mais encore aux pays occupés par ses armées ou alliés avec elle, c'est-à-dire à la Hollande, à l'Espagne, à l'Italie et à l'Allemagne tout entière.

Cette coalition fermait ainsi à l'Angleterre les marchés de l'Europe.

En 1810, Napoléon, par de nouveaux décrets, ordonna de brûler partout les marchandises de provenance anglaise et de frapper de droits élevés les denrées coloniales, dont le prix atteignit des chiffres inouïs.

Ces événements et la rareté des denrées coloniales dans toute l'Europe, expliquent les quelques lignes qu'on va lire, extraites d'une lettre écrite en 1810, par un habitant de Chailly sur Vevey, à un parent qu'il avait été visiter à Rossinières :

« J'arrivais environ les 6 h. du soir à la maison où je trouva ma chère femme et la servante en bonne santé, Dieu soit loué, quoiqu'ils eussent un peut été en pêne de moi.

» Elles ont été toutes reconsolées lorsque je leur ai dit que vous vous portiez tous bien et que le café voulait baissé à ce que m'a dit Monsieur le curé de Montbovon ».

Les vieux nous racontent qu'à cette époque le café avait complètement disparu dans les ménages. Ce n'était qu'à prix d'or et avec beaucoup de peine qu'on pouvait s'en procurer quelque peu. Nos grand'mères en étaient réduites à torrifier des glands de chêne et à préparer avec leur poudre une boisson qui ne remplaçait guère celle dont le grand conquérant les avait privées.

Exposition nationale.

Tout semble avoir été dit sur cette petite merveille de notre Exposition nationale, désignée sous le nom de *Village suisse*, et qui fait chaque jour l'admiration de milliers de visiteurs. Et cependant nous venons de lire, avec un nouvel et très vif intérêt, la description particulièrement originale et fidèle qu'en fait un écrivain distingué, M. Victor Tissot, notre compatriote, dans une correspondance adressée de Genève au *Petit Marseillais*. Nous en détachons les lignes suivantes :

La foule va aux plaisirs des yeux, aux joies simples. Le « Village suisse » est la grande attraction de l'Exposition. Il fait les fortes recettes. On s'y presse comme à l'entrée d'un théâtre. Et c'est vraiment un amour de petit village, avec ses jolies maisons aux toits en auvent, aux galeries sculptées, aux vieilles enseignes; avec ses pâtres et ses bergères costumés comme au temps de Gesner et de Florian.

« Nous avons voulu, me disait un membre du comité du village suisse, que la reconstitution historique et archéologique fût complète, qu'elle développât en une vaste synthèse l'architecture, les industries, les coutumes et les mœurs mêmes des différents cantons. Saint-Gall et Appenzell nous ont envoyé leurs brodeuses, le Jura ses horlogers, la Gruyère ses fromagers et ses tresseuses, le Valais ses tisseuses. La petite industrie est représentée dans toutes ses branches. Et vous savez l'importance qu'elle a dans notre vie nationale. Nos populations montagnardes ne vivent que de petites industries, depuis la sculpture sur bois jusqu'au tresage de la paille.

» Regardez ce grand monsieur à favoris blancs, qui se promène en prenant des notes : c'est un Anglais, un envoyé du gouvernement. Il y a dix jours qu'il est ici. On l'a chargé d'une enquête et d'un rapport détaillé sur nos petites industries domestiques. Les Anglais, gens pratiques, sont toujours les premiers là où il y a des idées à glaner. Les idées sont de l'argent. Le gouvernement de Sa Gracieuse Majesté croit que quelques-unes de nos industries pourraient facilement être introduites en Ecosse.

Les Anglais, dit-on, ne s'en tiendraient pas là. Le bruit court qu'une société financière de Londres a offert un million du Village suisse, pour le transporter sur les bords de la Tamise, avec ses chalets, ses troupeaux et ses montagnes. Ne riez pas. Les montagnes se transportent aujourd'hui plus facilement qu'aux temps bibliques. Je parle des montagnes de l'Exposition, — montées sur matière comme des dents artificielles. — Leurs rochers ont été moulés sur de vrais rochers, et fixés ensuite sur d'énormes échafaudages; puis on a passé en couleurs les parties qui devaient figurer le roc nu, la partie abrupte, et l'on a revêtu de terre végétale les autres parties qui sont actuellement couvertes d'une belle herbe verte pareille à celle des pâturages alpestres. Quelques vieux chalets hissés ça et là complètent l'illusion, profilent leurs silhouettes noires sur le ciel bleu, tandis qu'une cascade laisse tomber ses fusées d'argent au fond d'une gorge, où elle fait tourner un moulin.

Quand on a franchi le fameux pont de Lucerne, qui sert d'entrée au village, on se trouve dans la Grand'Rue.

Les maisons à arcades massives, aux larges fenêtres ornées de belles balustrades de fer, aux boutiques cintrées, vous rappellent Berne; tandis que les

maisons basses, à deux étages, qu'on rencontre un peu plus loin, vous transportent à Morat, à Laufen et à Fribourg.

Un peu plus loin, nous sommes à Gruyère, au XVI^e siècle. La maison de Chalamala, le fou du comte Pierre, est ouverte; il en sort des rires et de joyeux choes de verres. On est là en pays d'amour et de folie; de gentes sommelières moyennâgeusement attifées versent aux buveurs le vin clair et les doux propos qui grisent comme le vin. La maison de Chalamala a été transformée en taverne; et elle s'y prêtait merveilleusement avec sa façade ornée de masques de fous grimaçant comme des figures d'ivrognes, de têtes de béliers et d'autres animaux symboliques; avec son soleil d'or piqué au-dessus de la porte, image du rayonnement divin de la joie née du vin qui réjouit le cœur de l'homme, avec ses fenêtres aux très fines dentelles de sculptures et sa grande salle à la cheminée monumentale et aux murs magnifiquement éblouissants de peintures de Furet, illustrant les épisodes légendaires de la vie de Chalamala et du comte Pierre.

C'était une cour où l'on s'amusait terriblement que cette petite cour des comtes de Gunzlie, la plus élégante, la plus charmante et la plus galante de la Suisse. Comme les princes de romances, les comtes étaient les « pères » de tous leurs sujets.

Le dernier comte, Michel, se ruina en équipant à ses frais, pour le mettre au service du roi de France, un régiment de 2,000 hommes. Les gouvernements de Berne et de Fribourg achetèrent son château et ses terres, aujourd'hui la propriété d'un grand industriel genevois, M. Bolland, un des promoteurs du Village suisse.

De la Gruyère aux vertes montagnes, nous passons sans transition sur les coteaux voluptueux des lacs italiens: à côté de la maison de Chalamala, s'élève la maison tessinoise, toute blanche, précédée de sa lourde treille supportée par des colonnes de pierre; tout un essaim de jeunes filles aux yeux noirs y babille; ce sont de gentes ouvrières de la fabrique de Murano.

Puis, c'est le village de la plaine avec ses auberges, ses boutiques, ses fermes; plus loin, le village de la montagne avec ses chalets aux toits alourdis de grosses pierres, ses *mazots* primitifs sur pilotis, pareils à des constructions lacustres.

Le chalet de Treib, si connu des touristes, si pittoresquement situé au bord du lac des Quatre-Cantons, peint en jaune et noir, couleurs d'Uri, mire sa très curieuse façade dans une nappe d'eau alimentée par la cascade. Presque en face, les délicieux chalets d'Iseltwald et de Brienzwyllyer, ces deux types du vrai chalet de l'Oberland, l'un au large toit en auvent, à la cheminée en tabatière, aux balcons sculptés et à l'escalier extérieur, pareil à un escalier de poulailler; l'autre, petit, bas, avec une grande galerie ouverte sur ses deux pièces.

Un peu plus loin, un autre chalet précédé d'un jardin. On y a logé des tresseuses de paille de la Gruyère, — six jeunes filles aux joues roses, tressant, les yeux baissés avec un air dévot de béguines, sous la surveillance d'une vieille grand'mère à bésicles, âgée de 82 ans.

Nous sommes ici au cœur du village, sur la place de l'Eglise, et nous avons devant nous, au-delà des toits que retiennent de grosses pierres, la montagne avec ses chalets suspendus au-dessus des rochers, sa toison de longues herbes, ses sapins et ses pins dressant dans le ciel limpide leur élan vigoureux. Et plus loin, à l'horizon, formant comme l'arrière-plan de la chaîne artificielle, la ligne du Salève, d'une majesté classique, d'une pureté de lignes superbe.

L'illusion est complète. On oublie qu'on est à